

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

Membre de la Commission des Finances

Co-Président du Groupe d'études sur la Gastronomie

Brigitte BAULAND

Députée suppléante

M. Emmanuel MACRON, *Président de la République*

Palais de l'Élysée

55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75 007 PARIS

Nos réf : FB/HM 185 - 07 - 2021

Paris, le 13 juillet 2021

Objet : Les difficultés des professionnels de la filière CHRD face aux nouvelles mesures liées à la gestion de la crise sanitaire de COVID-19

Monsieur le Président,

Les bars, les restaurants et les acteurs touristiques figurent parmi les professions les plus impactées par les effets désastreux de la crise de COVID-19, après trois confinements et autant de couvre-feux.

Ils demandent le report du pass sanitaire en septembre, et que celui-ci ne soit pas exigé en terrasse. Je soutiens cette demande de bon sens, d'abord parce qu'en pleine saison estivale, l'application du pass sanitaire est irréalisable. Ensuite, en raison de la contamination bien moindre en extérieur, qui est un enseignement largement partagé par la communauté médicale et scientifique.

Plus globalement, je tiens à réaffirmer que ce n'est pas à un patron de bar ou de restaurant, ou à son équipe, de se transformer en gendarme. D'autant plus que le protocole sanitaire drastique mis en œuvre dans ces établissements milite pour que la contrainte de nos libertés devienne une exception. Derrière l'effacement des libertés se cache l'effacement de la responsabilité.

La contrainte est une solution de facilité, alors que la difficulté, c'est la confiance. Les professionnels de cette belle filière du CHRD la méritent, tout comme leurs difficultés à recruter méritent d'être reconnues et accompagnées.

Dans ce subtil équilibre entre protection de la santé des Français et relance économique, toute décision publique doit, me semble-t-il, veiller à répondre à cette pénurie de bras paradoxale dans un pays qui compte tant de chômeurs, et en tout cas tout faire pour ne pas l'accentuer. Voilà pourquoi je demeure convaincu qu'en démocratie, on gagne toujours à convaincre plutôt qu'à contraindre.

Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr – Site : www.fabricebrun.fr

Oui, la vaccination est une question de responsabilité individuelle et collective, pour se protéger soi-même et protéger les autres. Mais l'obligation vaccinale, y compris par des moyens détournés, ne doit pas avoir d'effets pervers sur des métiers en tension, qui peinent à recruter. Cette analyse vaut pour les activités économiques comme pour les professions de santé d'ailleurs.

Je vous remercie sincèrement pour l'attention que vous voudrez bien accorder à ces observations, témoignant de l'inquiétude légitime des professionnels de la filière CHRD, si importante pour l'économie de la France et son rayonnement dans le monde entier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma plus haute considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche
Co-Président du Groupe d'études sur la Gastronomie

